

Une nouvelle présidente au comité de jumelage



Monique Hivelin devient la présidente du comité de jumelage.

A la suite de l'assemblée générale du comité de jumelage Fors-Penkun, un nouveau bureau a été constitué. Après avoir œuvré 15 ans à la tête de l'association, Rémi Chauveau a souhaité passer la main. Durant sa présidence, de nombreuses actions et projets ont vu le jour et ont permis au comité de jumelage de rester dynamique. S'il laisse le poste de président, il souhaite néanmoins rester proche de l'association qu'il a contribué à créer en 1992. C'est Monique Hivelin qui en devient maintenant la présidente. Elle sera entourée des membres du bureau suivant : Susanne Schmitt et Rémi Chauveau vice-présidents, Isabelle Bonnet secrétaire, Béatrice Brossard secrétaire adjointe, Claudie Chollet trésorière et Jean-Paul Pougard trésorier adjoint.

De plus, de nombreux membres très actifs participent au fonctionnement de l'association. Plusieurs projets sont d'ores et déjà planifiés. Certains seront d'ailleurs abordés lors de la prochaine rencontre virtuelle qui aura lieu avec le comité de Penkun le 8 mars prochain à 19 h. Il sera question du concours photos qui est reconduit cette année du 21 mars au 7 avril sur le thème « Printemps à Fors ». Il s'adresse à tous les élèves du CP au CM2 du RPI. Il a pour objectif d'associer les écoliers français à leurs homologues de Penkun. En effet, les plus belles photos des deux villages serviront à la création d'une carte postale commune qui sera distribuée à tous les élèves et servira à une correspondance entre les deux écoles. Un autre projet à destination des jeunes est également évoqué : il pourrait s'agir d'un séjour s'adressant à une équipe de footballeurs de l'école de l'OSC. Les modalités pratiques restent à définir. Par ailleurs, le comité souhaite célébrer la Fête de l'Europe le 9 mai prochain en y associant l'école. Une animation au restaurant scolaire devrait être organisée. Enfin, plusieurs membres de l'association suivront une formation avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) le 25 mars.